

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

Sigle du programme: **SPED2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
--------------------	---

SPED2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master étudie l'évolution des relations entre population et développement, dans une approche interdisciplinaire. Il forme des spécialistes dans les domaines de la démographie et du développement, destinés à l'action ou à la recherche sur les pays du Nord comme sur les pays du Sud. Avec son offre diversifiée de finalités et d'options, le programme vous permet d'acquérir une spécialisation tant en matière disciplinaire ou d'aires géographiques qu'en matière d'outils et d'objectifs professionnels.

Le Master en sciences de la population et du développement a pour originalités :

- une forte composante interdisciplinaire
- une ouverture à l'international
- une approche des phénomènes population / développement tant qualitatives que quantitatives
- une approche par aires géographiques (Amérique latine, Afrique, Monde arabe) et une perspective Nord-Sud
- une possibilité de se former à la gestion de projets

Votre profil

Vous

- êtes concerné par l'évolution du monde et par les grands enjeux planétaires ;
- souhaitez construire une vision critique et éthique des questions de population et de développement dans un monde en profonde mutation ;
- désirez développer des outils méthodologiques puissants pour fonder votre réflexion et votre action ;
- souhaitez apporter vos compétences de recherche et d'intervention aux organismes publics, aux institutions internationales et aux ONG.

Votre futur job

Le master forme des spécialistes dans les domaines de la démographie et du développement qui se destinent à l'action ou à la recherche sur les pays du Nord comme sur les pays du Sud.

SPED2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des experts à même d'analyser les questions de démographie, de développement et leurs relations, avec une vision critique et éthique, de saisir les mutations et enjeux contemporains locaux et globaux et de s'engager dans l'action de manière informée et efficace, tels sont les défis que les diplômés du Master [120] en sciences de la population et du développement se préparent à relever.

Au terme du master, en effet, le diplômé en sciences de la population et du développement :

- maîtrise de manière approfondie et critique les concepts et cadres théoriques fondamentaux en démographie et en développement ;
- est capable de mobiliser les démarches d'analyse pertinentes et des outils méthodologiques adéquats pour analyser de manière rigoureuse et approfondie des problématiques de démographie et de développement dans différentes régions du monde, y compris leurs interactions et leurs évolutions spatiales et temporelles ;
- a développé une approche interdisciplinaire qui intègre des disciplines complémentaires comme l'anthropologie, l'économie, les sciences politiques, la sociologie, la géographie, l'histoire dans une perspective de contextualisation et d'analyse globale ;
- est capable d'articuler réflexion, recherche et action ;
- est capable de concevoir et réaliser un projet de recherche ;
- est capable d'intervenir avec pertinence en regard de problématiques concrètes de population et de développement, entre autres en contribuant à l'élaboration de réponses et de pistes d'actions contextualisées ;
- est capable de porter un regard critique et soucieux de valeurs éthiques sur les enjeux démographiques et de développement du XXI^e Siècle et d'en sensibiliser la société civile et les politiques.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie une formation spécialisée visant à approfondir les problématiques et enjeux soit en développement soit en démographie.

Conscient de la responsabilité propre à son rôle d'expert-acteur, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur universitaire critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les **valeurs citoyennes et éthiques au cœur de ses préoccupations**. Il aura intégré une logique de questionnement et d'apprentissage continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans un environnement social et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et mobiliser de manière critique les concepts et les cadres théoriques fondamentaux et les démarches d'analyse pour étudier, selon une approche interdisciplinaire, les dynamiques démographiques et de développement, ce compris dans leurs mutations spatiales et temporelles, ainsi que leurs interactions, dans différentes régions du monde.
 - 1.1. Maîtriser de manière approfondie et critique les concepts et les cadres théoriques fondamentaux en démographie, en développement et relatifs à la relation entre population et développement.
 - 1.2. Maîtriser et mobiliser de manière critique une démarche d'analyse des dynamiques démographiques basée sur les concepts et outils de base de l'analyse démographique, en tenant compte de leurs causes et conséquences (sociales, économiques et politiques) et des contextes dans lesquelles elles se déroulent.
 - 1.3. Maîtriser et mobiliser de manière critique une approche du développement basée sur un cadre analytique multidimensionnel (genre, culture, environnement, besoins essentiels, pauvreté...) et interdisciplinaire avec une attention particulière sur l'analyse des acteurs et de leurs stratégies ainsi que sur les concepts de développement et les conditions de leur production.
 - 1.4. Maîtriser et mobiliser de manière critique une démarche d'analyse de la relation population-développement basée sur des outils d'analyse spécifiques et qui prend en considération les impacts potentiels des changements démographiques sur le développement économique et social d'un pays et vice-versa.
 - 1.5. Démontrer une capacité d'intégration de savoirs d'autres disciplines dans l'analyse des dynamiques démographiques et de développement dans une perspective d'analyse globale et contextualisée (approche interdisciplinaire).
 - 1.6. Analyser avec expertise critique des questions et problématiques concrètes relatives aux dynamiques démographiques et de développement :
 - en analysant leurs relations,
 - en analysant leurs variations spatiales et temporelles,
 - en analysant leurs interactions, causes et conséquences, avec divers éléments de contexte (sociaux, économiques, politiques, idéologiques ...),
 - en ayant une vision critique et éthique,
 - en portant un regard croisé sur les cadres théoriques et pratiques en démographie et en développement,
 - dans différentes régions du monde.
2. Maîtriser et mobiliser les outils méthodologiques indispensables à toute analyse rigoureuse portant sur des problématiques de démographie et de développement, pour construire une réflexion objective et critique aboutissant à une conclusion pertinente et argumentée.
 - 2.1. Eu égard à la question de départ, définir le(s) cadre(s) théorique(s) d'analyse et conceptualiser la problématique.
 - 2.2. En regard de la problématique posée, choisir une approche épistémologique appropriée.
 - 2.3. En regard de la problématique posée, identifier et formuler avec précision les questions, dégager une méthodologie appropriée et identifier les variables (et leur fonction/statut) à prendre en considération dans l'analyse.
 - 2.4. En regard de la problématique posée, des questions et variables identifiées, collecter ou identifier des sources de données qualitatives et quantitatives pertinentes, en ayant identifié les défis éthiques de la collecte des données sur le terrain.
 - 2.5. En regard de la problématique posée, des questions et variables identifiées, sélectionner une stratégie d'analyse des données, quantitative et/ou qualitative pertinente, l'appliquer et en interpréter correctement les résultats.

- 2.6. Construire, à travers cette analyse, une réflexion objective, critique et personnelle aboutissant à une conclusion pertinente et argumentée.
- 2.7. Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation de logiciels d'analyse de données.
3. Concevoir et réaliser un travail de recherche personnel, mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse et critique, pour approfondir une problématique en sciences de la population et du développement.
 - 3.1. Identifier et formuler une question de recherche pertinente en veillant à sa contextualisation.
 - 3.2. Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette question en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires (en questionner la validité et la pertinence).
 - 3.3. Réfléchir aux questions de recherche en faisant preuve d'abstraction conceptuelle, par exemple en construisant un schéma théorique, en identifiant un modèle d'analyse empirique et en formulant des hypothèses.
 - 3.4. Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'étudier cette question.
 - 3.5. Concevoir et réaliser une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
 - 3.6. Développer une analyse rigoureuse et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.
 - 3.7. Intégrer dans sa démarche les principes de la démarche de recherche en sciences sociales et les règles et pratiques de la démarche scientifique en population et développement.
 - 3.8. Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
4. Intervenir avec pertinence, en mobilisant son expertise, en regard de problématiques concrètes de démographie et de développement : apporter un éclairage rigoureux et pertinent, conseiller l'action politique, contribuer à l'élaboration de réponses et de pistes d'actions contextualisées et sensibiliser aux enjeux démographiques et de développement.
 - 4.1. Adopter une approche critique et réflexive face aux enjeux démographiques et de développement de notre société contemporaine.
 - 4.2. Sensibiliser, à travers une prise de parole pertinente et un dialogue constructif, la société civile et les politiques, aux grands enjeux démographiques et de développement.
 - 4.3. Faire valoir la pertinence, mais aussi les limites, de son angle d'analyse ancré dans une approche rigoureuse scientifiquement fondée et contextualisée.
 - 4.4. Contribuer à l'élaboration de réponses et de pistes d'action pertinentes ancrées dans une perspective citoyenne et éthique, en justifiant leur validité méthodologique (en tenant compte de l'analyse) et leur pertinence contextuelle.
 - 4.5. Conseiller l'action politique en faisant preuve d'expertise.
 - 4.6. Interagir et négocier de manière constructive avec les différents acteurs en présence, dont les collaborateurs, les décideurs politiques et les populations-cibles.
5. Communiquer de façon professionnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte et collaborer de manière respectueuse et constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
 - 5.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, de manière pertinente sur des problématiques / sujets complexes en démographie et développement :
 - Choisir des informations pertinentes en regard de la problématique.
 -

Liste des finalités

une parmi :

- > Finalité spécialisée : démographie [prog-2024-sped2m-lsped201s]
- > Finalité spécialisée : développement [prog-2024-sped2m-lsped200s]

Finalité spécialisée : démographie [30.0]

Cette finalité axée sur la démographie a un objectif de professionnalisation répondant à une demande d'institutions diverses. Les outils théoriques et techniques de la démographie y sont approfondis et donnent aux étudiants un savoir-faire dans le domaine de la collecte, l'analyse et le traitement informatique et statistique de données socio-démographiques. Les séminaires consistent à mettre en pratique les connaissances pour répondre à des questions de recherche et des demandes d'acteurs dans le domaine de la démographie (administration, ONG,...). La finalité comprend 6 cours et séminaires obligatoires (30 crédits). La formation se poursuit par des cours et séminaires visant à approfondir les acquis méthodologiques et les cours à option.

Options et/ou cours au choix [30.0]

Deux options sont offertes dans le cadre des finalités spécialisées. Chacune de ces options représente 30 crédits.

Une parmi :

- > Démographie (applications empiriques) [prog-2024-sped2m-ldemo203o]
- > Développement [prog-2024-sped2m-ldvp201o]

Démographie (applications empiriques) [30.0]

- o
-

⌘ LGEO1241

Développement [30.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
-

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Mireille Le Guen	[FR] [q1] [25h+20h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie Delacre Marie Delacre (supplée Rainer von Sachs)	[FR] [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche		

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LSPED2030 "Séminaire en démographie et développement : étude de cas" a comme prérequis LSPED1211 ET LSPED1212

- LSPED1211 - [Introduction à la démographie](#)
- LSPED1212 - [Analyse du développement](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

SPED2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticolas - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en assurances - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en assurances et gestion du risque - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en commerce extérieur - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en coopération internationale - jusque 15 crédits supplémentaires
 BA en e-business - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en gestion des transports et logistique d'entreprise - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en international business - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en management de la logistique - crédits supplémentaires entre 45 et 60
 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence (minimum 240 crédits) délivrée par une université belge		Accès direct	
Masters			
Tout master (minimum 300 crédits minimum) délivré par une université belge.		Accès direct	
Tout grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université européenne		Accès direct	
Tout grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université hors Europe		Accès sur dossier	Introduction d'un dossier d'admission sous conditions : voir plus bas

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Marie Gilot](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) **délivré par une université européenne** peuvent, en cas d'accès, se voir valoriser, par décision souveraine du jury, des crédits déjà acquis dans leur parcours antérieur (maximum 60 crédits).

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er cycle (minimum 3 ans ou 180 crédits) ou 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) qui est **délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF**

PÉDAGOGIE

Le master en sciences de la population et du développement est conçu autour de l'intégration de deux champs disciplinaires, la démographie et le développement.

